

Le 05/07/2018

Environ 1 400 nouveaux emplois en Normandie au cours du 1^{er} trimestre 2018

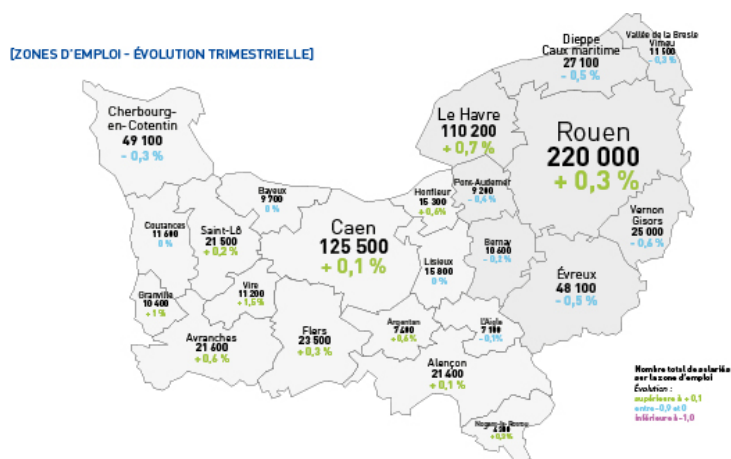
La publication statistique StatUR, réalisée par les Urssaf de Normandie, décrit la tendance en matière d'emploi en Normandie. Le 18^e numéro qui vient de paraître offre une photographie de l'emploi salarié au 1^{er} trimestre 2018. L'effectif salarié normand continue de progresser.

Les chiffres à retenir :

- + 0,2 % de hausse des effectifs, soit près 1 400 nouveaux emplois,
- + 0,4 % de progression de la masse salariale,
- + 0,2 % d'augmentation du salaire moyen par tête et atteint 2 320 euros brut par mois

Seuls les secteurs de l'hébergement-restauration et de l'intérim enregistrent une hausse de plus de 1 % de leurs effectifs (+ 1,8 % pour le premier et 1,3 % pour le second).

La situation par département, zone d'emploi et secteur d'activité est détaillée dans la publication.



Pour télécharger la publication sur acoss.fr

Retrouvez toutes les publications statistiques sur www.acoss.fr rubrique Observatoire économique - [Publications](#)

Source : Chiffres Urssaf Basse-Normandie et Urssaf Haute-Normandie



Retrouvez tous nos communiqués sur Twitter @Urssaf_Ndie

Contacts presse :
Evelyne Houelbecq / 02 33 72 13 09 – 06 25 71 47 27
Fanny Lerogeron / 02 35 19 15 27 – 06 13 75 67 07

À propos du réseau des Urssaf

Le réseau des Urssaf collecte les cotisations et contributions sociales qui financent le régime général de la Sécurité sociale. Il s'est vu confier progressivement des missions de recouvrement ou de contrôle par un nombre croissant d'institutions et d'organismes. Soit un total de 900 partenaires.

Le réseau des Urssaf a développé la qualité de la relation et du service auprès de ses 957 millions de cotisants* en s'inscrivant dans une économie de plus en plus numérique. Il propose des offres de service spécifiques, notamment pour les particuliers employeurs (Cesu, Pajemploi), les associations (CEA), ou les petites entreprises (TESE, CNFE**).

En 2017, les Urssaf de Normandie ont encaissé 11,7 milliards d'euros auprès de 241 152 cotisants, mené 9 098 actions de contrôle des cotisants et accompagné les entreprises en difficulté en accordant 5 319 délais.

* entreprises, administrations, collectivités territoriales, professions indépendantes, particuliers employeurs, praticiens et auxiliaires médicaux

** CEA (Chèque emploi associatif), TESE (Titre emploi service entreprise), CNFE (Centre national des firmes étrangères)